

Le vendredi 30 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MORT DE SIMONE VEIL :

**L'APF salue la mémoire d'une humaniste engagée
dans la défense des droits**

Suite à l'annonce de la mort de Simone Veil, l'APF tient à saluer la mémoire d'une grande humaniste, icône des droits des femmes, qui s'est battue toute sa vie pour défendre les droits et la liberté de toutes et tous.

Si on connaît bien ses combats pour les droits des femmes et notamment le droit à l'avortement, on connaît moins son engagement pour les droits des personnes en situation de handicap. C'est pourtant elle qui a porté et présenté la loi sur « *l'intégration des personnes handicapées* » de 1975, lorsqu'elle était Ministre de la Santé.

L'association tient à présenter ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Alors Ministre de la Santé, elle a porté la loi « handicap » de 1975, premier texte de référence en matière de handicap. Il fixait le cadre global de l'action des pouvoirs publics et prévoyait déjà le droit au travail, le droit à une garantie minimum de ressource par le biais de prestations et le droit à l'intégration scolaire et sociale. L'accessibilité des lieux publics, maintes fois repoussée depuis, était aussi déjà prévue dans cette loi.

L'APF a également eu l'occasion d'échanger avec cette femme hors du commun lors des congrès de l'association en 1977 et en 1993, lorsqu'elle était ministre.

Nombreux sont encore les militants de notre association qui étaient présents lorsque Simone Veil remit les insignes d'Officier de la Légion d'Honneur à Paul Bouliner, ancien président de l'APF.

Ils échangèrent devant tous, non sans pudeur, des mots personnels d'une grande noblesse sur la souffrance qui émurent fortement toute l'assemblée.

L'APF, qui partage ses valeurs humanistes, souhaite rendre hommage à la militante sans faille, femme de conviction et d'exception.

Contact presse :

Evelyne Weymann : 01 40 78 56 59 – 06 89 74 97 37